

CONSEIL MUNICIPAL DE FLEURVILLE

Séance du 14 Janvier 2016 à 20 heures

Président : Mme Patricia CLÉMENT

Présents : Mmes SIGNORET, CHABRIDON, COULON, BILLOUD et PARENT, Mrs PRUDENT, GUILLEMIN, REVILLON et LAMY-PERRET

Excusé : M PANNETIER

Mme SIGNORET est désignée secrétaire de séance

Le compte-rendu du 10 Décembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

Mme le Maire demande à ce qu'un point soit rajouté à l'ordre du jour : décision modificative n°02 du budget 2015. L'assemblée accepte à l'unanimité.

Numérotation des rues

Le repérage des numéros est fini. Il reste un travail administratif sur plan qui sera effectué très bientôt par M GUILLEMIN et la Secrétaire de Mairie. Il reste à dénommer deux impasses perpendiculaires à la rue du Glamont. Il est proposé pour celle se situant à proximité de la chapelle, de la nommer : "Impasse du Glamont" et pour celle située en face du château « Impasse du château ». Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents acceptent ces deux noms.

Renouvellement du contrat de M BÉGUET

Le contrat de M BÉGUET arrivant à expiration le 21 janvier 2016, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide de renouveler son contrat pour une durée de 6 mois et autorise Mme le Maire à signer la convention correspondante avec cap emploi.

Règlement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2016

Afin d'honorer des dépenses engagées en 2015, il est nécessaire d'autoriser Mme le Maire à payer des factures avant le vote du budget 2016. Il s'agit des travaux d'accessibilité du nouveau passage piétons vers les pompiers (3000 euros), le remplacement d'une chaudière en urgence chez un locataire (3462 euros) et la confection d'une trappe dans le logement de la poste (715 euros). Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents, autorise Mme le Maire à effectuer ces paiements avant le vote du budget 2016.

Décision modificative du budget

Afin d'honorer un fonds que nous devons à l'Etat, il est nécessaire de créditer le compte 73923 d'un montant de 177 euros et de débiter le compte 60633 (fournitures de voirie) du même montant. Il est précisé que les montants n'ont pas pu être correctement inscrits au budget 2015 car l'Etat ne nous communique jamais les chiffres exacts à temps. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, acceptent ces mouvements.

Préparation du budget 2016

La loi Notre oblige les communes à établir une note de synthèse expliquant les choix et raisons des investissements décidés. La prochaine réunion de conseil aura donc pour objectif de préparer cette note. Il est déjà prévu de ne faire que les travaux urgents car les travaux de la rue du Glamont seront à financer sur cet exercice.

Questions diverses

-La commission des impôts se réunira le Samedi 30 Janvier à 10 heures en Mairie.

-Les deux adjoints et Mme le Maire se rendront à une conférence organisée par l'association des Maires sur les finances locales le 27 Janvier à Ecuisses.

-Un courriel a été adressé à la SNCF pour connaître les biens exacts que celle ci envisage de mettre en vente et à quel prix.

-La municipalité informe que la gendarmerie a été prévenue deux fois ces dernières semaines : signalement du dépôt d'un bidon d'huile plein au bord de la gravière qui en terme de pollution aurait pu avoir de graves conséquences et décorations de Noël volées et abimées.

-Les parents d'élèves de Saint-Albain ont déposés un courrier de mobilisation contre la fermeture d'une classe dans toutes les boîtes aux lettres de Fleurville.

-La commission de bois Fleurville/Viré se réunira le 20 Janvier en présence de l'agent forestier du secteur afin d'effectuer un inventaire des bois communaux.

Le Maire